

**Conditions particulières de vente via nos plateformes Internet  
mises en place dans le cadre des 46<sup>èmes</sup> Assises de Pathologie**

**Modalités de paiement**

Dans le cas où une ou plusieurs prestations sont réservées en ligne, le prix est exigible en totalité à la confirmation de la commande par le Client.

Le paiement est effectué par carte bancaire.

Le site est doté d'un système de sécurisation des paiements en ligne permettant au Client de crypter la transmission de ses données bancaires répondant à l'ensemble des obligations de sécurité du marché : la sécurité des données bancaires des Clients est assurée, tout comme leur authentification directement auprès de leur banque.

**Résiliation du contrat par le Client / Annulation**

**En cas d'annulation**, celle-ci doit être notifiée par lettre recommandée ou email, au Service Réceptif (Bureau des Congrès) de l'Office de Tourisme. La date de réception du document est le seul élément pris en compte pour l'annulation effective et le calcul des pénalités.

**L'Office de tourisme pourra alors demander au Client de payer des frais de résiliation**, selon l'échéancier suivant :

- Si l'annulation intervient plus de 30 jours avant le premier jour des prestations : aucun frais ne seront retenus.
- Si l'annulation intervient de 30 à 15 jours avant le premier jour des prestations : 50% du prix total des prestations.
- Si l'annulation intervient moins de 15 jours avant le premier jour des prestations : 100% du prix des prestations.

**Conditions générales de vente** sur simple demande,  
au 05 59 27 17 49 ou [bureau.congres@tourismepau.fr](mailto:bureau.congres@tourismepau.fr)

**Pau Pyrénées Tourisme**

Tél. : (33) (0) 559 27 17 49 - [bureau.congres@tourismepau.fr](mailto:bureau.congres@tourismepau.fr)  
[www.tourismepau.com](http://www.tourismepau.com)

EPIC inscrit au registre des opérateurs de séjours IM064100040

SIRET : 539 153 965 000 14

RCP : AXA Roussille 64000 Pau

Garantie financière : APST 15 avenue Carnot 75017 Paris